Règlement particulier

1. REGLEMENT DU JEU :

Le tournoi est autorisé sous le numéro : XXXXXXXXXX

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD, il fera référence en cas de contestation auprès du Juge Arbitre.

Le tournoi se déroule selon le protocole sanitaire de la FFBaD ainsi que celui imposé par la Mairie.

Ces éléments du règlement particulier viennent s'adjoindre aux dispositions du RGC.

Certains points pourront éventuellement être complétés aux vues des inscriptions et des équipements attribués. Le tournoi est géré par le logiciel *BADNET*. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories leur permettant de jouer en senior.

Les tableaux sont : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame, Double Mixte.

2. INSCRIPTIONS:

Le nombre d'inscription est limité à 250.

Elles se feront obligatoirement par **BADNET**.

Si le nombre d'inscrits dépasse cette limite, c'est la date de réception de *l'inscription complète* (BADNET + paiement) qui servira de critère de sélection.

Tous les joueurs(euses) souhaitant participer doivent avoir une licence en règle auprès de la FFBaD à la date du tirage au sort, et ne doivent pas être sous le coup d'une suspension.

Toute inscription incomplète (manque une des deux inscriptions en cas de double ou mixte), ne sera pas prise en compte, aucun rappel du club organisateur ne sera fait pour modification.

Un(e) joueur(euse) sans partenaire pourra s'inscrire au choix et le comité d'organisation fera son possible pour lui en trouver un(e).

Toutes les informations de paiement (tarification des tableaux, Rib, et paiement en ligne) étant fournies lors des inscriptions, les convocations étant envoyées avec les sommes dues par chaque club, et enfin pour des raisons pratiques, tous règlements des droits d'inscriptions effectués à la table de marque ou réalisés le 1^{er} jour du tournoi seront majorés de 2€ par joueur/par tableaux. De plus la table de marque ne pourra accepter que les règlements par chèque.

Tous les remboursements (tableaux non joués, forfaits justifiés, etc...) seront effectués par virement bancaire, et non réalisés par la table de marque. Le cas échéant il vous sera demandé vos coordonnées bancaires afin de réaliser cette opération.

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à :

- 16€ pour 1 tableau.
- 21€ pour 2 tableaux.

Tout(e) joueur(euse) remplaçant devra s'acquitter des droits d'inscriptions.

3. FORFAITS :

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits RGC).

Il devra prévenir le club organisateur et le JA de sa non-participation et adressera dans les 5 jours les pièces justificatives à la ligue Grand EST de badminton par tout moyen prouvant la date de réception, par courrier postale : 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG ou par mail à <u>valerie.sabigno@badmintongrandest.com</u>. De plus, aucun remboursement ne lui sera effectué après le tirage au sort pour autres motifs que ceux prévus par le RGC au point 3.1.5. Si les droits d'inscriptions le concernant n'ont pas été réglés, les sommes restent dues et doivent être versées.

4. VOLANTS :

Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries à la charge des joueurs (**partage 50/50**). En cas de litige, le volant plume officiel est le volant en vente dans les salles, soit le **RSL3**. Les volants seront fournis pour les finales.

5. MATCHS:

Le match se déroule en 2 sets gagnants de 21 points.

Un retard de 5 mn à l'appel peut entraîner le forfait du joueur.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 20 mn minimum.

Le temps de prise de contact sur le terrain est de 3 mn à compter de l'appel des joueurs, celui-ci est décompté du temps de récupération.

Les arrêts de jeu autorisés dans un match seront ceux prévus dans les Règles officielles de badminton.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales). Chaque vainqueur devra renseigner le score du match sur la tablette prévue à cet effet à la table de marque **AUSSITOT** le match terminé.

6. CONFECTION DES TABLEAUX :

La date limite d'inscription est fixée au 21 Janvier 2023 à 23h59, le tirage au sort est fixé au 28 janvier 2023.

La compétition est prévue en poule pour la 1ère phase, puis en élimination directe pour les phases finales. Les tableaux seront confectionnés en fonction de la cote CPPH avec un classement maximal de **N3**

C'est le classement au 21 janvier 2023 qui sera pris en compte pour le tirage au sort.

7. HORAIRES DES MATCHS:

Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Les joueurs devront le consulter et tenir compte des éventuelles modifications.

Tout joueur(euse) devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle chaque jour de compétition et dans chaque salle s'il(elle) est amené(e) à changer de salle.

Les joueurs(euses) devront être présents dans la salle **45 minutes** avant le début de leur premier match et pourront être appelé(e)s à jouer les suivants jusqu'à **1 heure** avant l'heure indicative de l'échéancier.

Tout joueur(euse) désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

8. ARBITRAGE:

Le juge-arbitre principal sera GRAEF René, il sera assisté par WEBER Antoine.

Les matchs sont majoritairement auto-arbitrés jusqu'aux ½ finales incluses.

Si toutefois l'un des joueurs(euses) le désire, il(elle) peut demander au Juge Arbitre la possibilité de faire arbitrer son match. Le comité d'organisation fera son maximum pour répondre à sa demande.

A partir des finales, et dans la mesure du possible, l'arbitrage sera assuré par des officiels techniques.

Tout joueur(euse) ayant participé au tournoi sera susceptible d'être appelé en tant que juge de lignes.

La tenue officielle d'arbitrage est impérative.

9. REGLEMENT DANS LES SALLES :

Durant un même point, tout service du même joueur touchant la structure du toit, néons et autres est à remettre au maximum jusqu'à 3 reprises, il sera considéré comme faute à la 4^{ème} récidive.

En cours d'échange, un let n'est accordé que pour les objets suspendus (filet et câbles métalliques des paniers de basket).

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelé pour un match, les organisateurs, et les officiels techniques.

Les entraineurs ou conseillers sont autorisés à accéder au plateau uniquement durant les arrêts prévus par les règles. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge-Arbitre et lui seul.

Aux vues de la configuration des salles, <u>le coaching permanent n'est pas autorisé durant le tournoi y compris</u> depuis les gradins.

10. RESTAURATION:

En fonction du protocole sanitaire en place au moment du tournoi, Un buffet sera ouvert pendant toute la durée du tournoi avec restauration rapide (plats chauds et froids) et boissons chaudes et froides.

11. PUBLICITE et TENUE :

Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

Tout joueur portant une tenue ayant pour emblème une instance fédérale (Fédération, Ligue, Codep ou Club) à laquelle ce joueur appartient, est autorisée.

12. VESTIAIRES ET PARKINGS :

Les salles sont ouvertes au public pendant la durée du tournoi. Ne laissez donc pas d'objets dans les vestiaires, ni dans les voitures.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incidents sur les lieux du tournoi.

13. REMISE DES RECOMPENSES :

La remise des lots faisant état d'un cérémonial avec la Mairie, aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.

Seules exceptions:

- Si un joueur(euse) ne participe qu'à un tableau se finissant le 1er jour du tournoi.
- Les joueurs(euses) de club hors département 67.

Dans ces cas uniquement les joueurs(euses) pourront demander leur lot à l'issue du dernier match du tableau.

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que le tournoi de MUNDOLSHEIM se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et d'utiliser surtout les poubelles mises à votre disposition. Dans un souci écologique, nous vous demanderons de procéder au tri sélectif de vos déchets.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions, aux différents codes de conduite, au présent règlement, et aux différents protocoles sanitaires en vigueur au moment du tournoi.